

Entretien avec Paul Chabrier . . .

La sécurité est un impératif primordial pour la reconstruction de l'économie afghane

Après une série de réunions de donateurs sur la stabilisation et la reconstruction de l'économie afghane, une mission du FMI, dirigée par Paul Chabrier, Directeur du Département Moyen-Orient, a passé quatre jours à Kaboul à la fin janvier. Le chef de la mission évoque ici les besoins immédiats de l'Afghanistan et le rôle du FMI à cet égard.



Deux petits vendeurs de galettes devant les ruines d'un immeuble du quartier commercial de Kaboul.

sécurité est assurée par les troupes étrangères, mais les difficultés apparaissent dans les provinces.

Sans amélioration notable du climat sécuritaire, il sera très difficile d'amorcer la reconstruction et les pouvoirs publics auront du mal à remplir leurs fonctions classiques.

Deuxièmement, une aide est nécessaire pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité d'institutions clés

comme les grands ministères et la banque centrale.

Troisièmement, il faut mettre fin à la prolifération des monnaies en circulation. Actuellement, il en existe trois : la monnaie officielle, émise par la banque centrale à Kaboul; une autre est émise (voir page suivante)

LE BULLETIN : Quels sont, à votre avis, les priorités immédiates pour remettre en état l'économie afghane?

M. CHABRIER : J'en vois quatre. En premier lieu, la situation sécuritaire doit être considérablement améliorée. Le gouvernement contrôle entièrement Kaboul, dont la

Bilan des efforts de lutte contre la pauvreté

Quel meilleur moyen de mesurer l'efficacité d'une nouvelle approche des politiques de lutte contre la pauvreté que d'en dresser un bilan et de tenir compte des leçons de l'expérience pour en affiner la conception et la mise en œuvre. Tel est le but visé par la Conférence internationale sur les stratégies de lutte contre la pauvreté tenue à Washington du 14 au 17 janvier, qui a rassemblé 200 personnes venues de 60 pays pour confronter leur expérience des documents de stratégie de réduction de la pauvreté avec leurs partenaires de développement, représentants d'organisations internationales, de coopération bilatérale et d'organi-

sations de la société civile de pays développés et en développement. Il va sans dire que l'élaboration des DSRP est un processus en constante évolution, qui constitue un apprentissage permanent pour toutes les parties prenantes. C'est pourquoi, a déclaré Horst Köhler, Directeur général du FMI, «il est indispensable que nous saisissons cette occasion, deux ans après le démarrage du processus, pour nous demander comment il peut être amélioré, à la lumière de l'expérience acquise».

Consensus et débat

Reflétant les vastes consultations qui ont précédé, notamment les quatre forums régionaux (voir *Bulletin* du 4 février), la conférence internationale a permis d'affiner et de renforcer les principaux messages des participants. Il en ressort, avant tout, un ferme appui au processus des DSRP qui, de l'avis unanime, a fait de grands progrès en un laps de temps assez court. Le processus a pour axes principaux le recul de la pauvreté, le renforcement de la participation (suite page 35)



Margaret Kakande

Fonds monétaire
international
VOLUME 31
NUMÉRO 3

18 février 2002

Dans ce numéro

33
M. Chabrier
après sa mission
en Afghanistan

33
Conférence
sur les DSRP

38
IMF Staff Papers

40
M. Fischer et
les réformes en Inde

41
Prêt «record»
à la Turquie

42
M. Åslund
et les économies
en transition

43
Nouveau Directeur
du Département
Afrique

44
M. Corden parle des
régimes de change

46
Burkina Faso,
un DSRP prometteur

Lire aussi . . .

39
Sur le site du FMI

41
Principaux taux
du FMI

45
Publications récentes

Impressions au retour de la mission en Afghanistan

(suite de la première page) par l'Alliance du Nord; une troisième par un chef de guerre, et il y a des indications qu'il en existe d'autres. La poursuite de l'émission de monnaie par des entités autres que la banque centrale s'accompagne du risque d'hyperinflation massive et de déstabilisation de l'économie. Cette situation a déjà provoqué un affaiblissement progressif de la monnaie officielle sur le marché des changes, après une appréciation rapide d'octobre à décembre.

Quatrièmement, l'Afghanistan doit se doter d'un budget pour le prochain exercice. Il ne s'agit pas nécessairement d'un budget très élaboré, mais il faut un cadre qui permette d'évaluer convenablement les dépenses courantes. L'essentiel des dépenses iront au paiement des salaires des fonctionnaires et de l'armée, qui n'ont pas été versés depuis cinq mois. On a bien tenté de verser les salaires à des fonctionnaires à Kaboul, mais cela n'a pas été possible en dehors, notamment en raison des difficultés de transport de fonds et de l'impossibilité de recenser les fonctionnaires. Un budget s'impose pour l'exercice 2002/03 (qui débute le 21 mars) afin de mesurer les besoins d'assistance extérieure et susciter le décaissement de cette assistance.

LE BULLETIN : Avez-vous chiffré le montant nécessaire à la reconstruction de l'Afghanistan?

M. CHABRIER : La Banque mondiale et d'autres institutions de développement chiffrent les besoins à 15 milliards de dollars EU sur dix ans, mais il est très difficile de donner un chiffre précis. La question de fond est de savoir jusqu'à quel degré reconstruire. Les besoins pour les 12 à 18 prochains mois se chiffrent à 1,7 milliard de dollars, ce qui correspond au montant des promesses recueillies à Tokyo en janvier. Nous devons maintenant nous assurer de la forme que prendra cette aide et de son échéancier, notamment des conditions de décaissement.

LE BULLETIN : Combien de temps faudra-t-il pour que l'économie fonctionne raisonnablement bien?

M. CHABRIER : L'économie afghane étant essentiellement agricole, je dirais deux à trois ans, sous réserve du rétablissement de la sécurité sur l'ensemble du territoire et de la remise en état des infrastructures agricoles de base. Si la sécurité n'est pas rétablie, on peut douter de la capacité du gouvernement à gérer le pays. Les communications doivent être rétablies avec les provinces, à défaut de quoi, chaque pan de l'administration se remettra à fonctionner en autarcie. En fait,

le versement de l'aide à la reconstruction doit s'amorcer rapidement.

LE BULLETIN : Et les recettes budgétaires?

M. CHABRIER : La base des recettes publiques est relativement étroite et consiste en quelques droits et taxes d'importation. Elles couvrent, au plus, 10 % des dépenses courantes pour les années à venir. L'essentiel du financement du déficit courant devra donc provenir de concours extérieurs. Nous supposons aussi que le budget d'investissement sera intégralement couvert par des financements extérieurs.

LE BULLETIN : Des sommes importantes ont-elles été retirées de la banque centrale, comme on le dit?

M. CHABRIER : Oui. Avant la reprise de Kaboul par l'Alliance du Nord, environ 6 millions de dollars EU et l'équivalent de 1 million en roupies pakistanaises se sont volatilisés de la banque centrale. Nous avons pu nous rendre compte par nous-mêmes que les coffres ont été forcés. Ils se trouvaient dans une chambre forte avec d'autres coffres renfermant certaines reliques de la famille royale. Les voleurs savaient à quels coffres s'attaquer, ce qui laisse supposer qu'ils avaient des informations précises.

LE BULLETIN : Y a-t-il des chances de récupérer cet argent?

M. CHABRIER : Non, je ne le pense pas. Personne ne sait exactement qui l'a dérobé, et les auteurs du forfait se sont déjà évanouis dans la nature.

LE BULLETIN : Que pense le FMI de la politique de change?

M. CHABRIER : Le gouverneur de la banque centrale est persuadé que le meilleur système pour l'Afghanistan est celui du flottement libre, en vigueur depuis un demi-siècle. Le régime devrait être d'une souplesse totale, la banque centrale n'intervenant pas sur le marché. Le problème est que trois monnaies ont cours légal tandis que d'autres planches à billet fonctionnent encore. Les autorités ont déclaré sans équivoque qu'une nouvelle monnaie unique devra être adoptée tôt ou tard, pour remplacer les afghanis actuels. Mais que faire dans l'intervalle? Les services du FMI ont fait quelques propositions, qui sont examinées par un comité composé du ministre des finances, du gouverneur de la banque centrale, d'un autre ministre et d'un représentant spécial des Nations Unies.

La création d'une nouvelle monnaie prendra du temps. L'une des questions fondamentales et très controversées est celle de l'effigie qui doit figurer sur les billets. À la différence du Kosovo ou du Timor oriental, territoires qui ont accédé à l'indépendance et n'avaient donc pas un attachement à une monnaie particulière, les Afghans veulent restaurer l'unité. Un

M. Chabrier :
«Si la sécurité n'est pas rétablie, on peut douter de la capacité du gouvernement à gérer le pays.»

visage humain peut-il figurer sur les billets, ce qui était impensable sous les talibans, ou plutôt un monument? S'il s'agit d'un monument, sera-t-il du goût de tous les groupes ethniques?

LE BULLETIN : Comment le FMI entend-il aider l'Afghanistan?

M. CHABRIER : La remise en état et la reconstruction sont des tâches multiformes, mais le FMI doit se limiter à sa sphère de compétence, en intervenant sur trois axes. Premièrement, il est impératif de renforcer les capacités administratives des institutions existantes. Les structures administratives existent, mais le personnel fait défaut. Dans le secteur bancaire, par exemple, nous avons aidé la banque centrale à renforcer sa capacité de contrôle. Deuxièmement, sur le front budgétaire, il s'agit non seulement d'aider à l'élaboration d'un budget pour le prochain exercice qui débute le 21 mars, mais aussi de faire en sorte qu'il puisse être bien suivi et que les provisions budgétaires soient raisonnablement liées à l'aide extérieure. Enfin, il faut rétablir la base de données statistiques. Aucune donnée n'a été recueillie depuis 1996. Il n'y a pas le moindre bilan de la banque centrale. Combien de temps faudra-t-il pour cela, sans doute une année, et je pense qu'il faudra parfois prendre des raccourcis. En remontant à 1996 on pourrait disposer de données chronologiques, mais cela pourrait être trop long. La solution serait de nous borner à reprendre les données à partir de maintenant.

LE BULLETIN : Avez-vous des interlocuteurs sur place?

M. CHABRIER : Au plus haut niveau, les responsables de la banque centrale et des ministères sont très compétents. En dessous, il est plus difficile de trouver des équipes de la même qualité. Vous avez des gens très compétents, mais surchargés de travail. Une importante assis-

tance technique sera nécessaire. Le FMI devra détacher des experts, le temps d'aider les Afghans à remettre l'appareil administratif en état et à rétablir les procédures.

LE BULLETIN : À quel autre pays sorti ou sortant d'un conflit peut-on comparer la situation de l'Afghanistan?

M. CHABRIER : Pour y avoir moi-même participé, le cas le plus proche serait celui du Bangladesh, devenu indépendant en 1972. Dans les deux pays, la reconstruction ne part pas du néant. En Afghanistan, il reste un gouvernement et une structure administrative, aussi faibles soient-ils. Autre parallèle, le Bangladesh a bénéficié d'une assistance extérieure massive, qui devait être organisée. Des aides importantes ont été promises à l'Afghanistan, mais nous devons en identifier le type et le calendrier. Ceci doit se faire très vite pour des raisons de budget et d'efficacité. Les salaires doivent être payés, ce qui ne peut se faire sur les prêts-projets.

LE BULLETIN : Votre précédent séjour à Kaboul remonte à une dizaine d'années. Quelle impression gardez-vous de votre dernier voyage?

M. CHABRIER : Une impression de profonde tristesse. Je connaissais beaucoup de monde à la banque centrale et au ministère des finances, il y a dix ans, que je n'ai pas retrouvé, victimes probables de la guerre. La ville a aussi été détruite à 40 ou 50 %. Au centre de Kaboul, les dégâts ne sont pas très importants malgré les traces de bombardements. Mais, à la périphérie, tout a été dévasté par les combats incessants depuis 1993. L'autre sentiment est que l'équipe qui m'a accompagné en Afghanistan cette fois-ci était animée d'une volonté absolue d'aider le pays. Cette attitude est à la mesure de la détermination des autorités à remettre le pays sur pied. C'est le meilleur souvenir que je garderai de cette mission. ■

Soutien unanime au processus des DSRP

(suite de la première page) à la prise de décision et offre une stratégie unique sur laquelle les partenaires de développement peuvent articuler leurs interventions.

Les participants ne se sont pas privés de souligner les domaines qui appellent des améliorations. Le DSRP a donné lieu à de grandes attentes qui n'ont pas été toutes satisfaites. Les participants ont conseillé la patience. Il faut du temps pour cerner les limites des capacités nationales et reconnaître que les situations de départ ne sont pas les mêmes, pour fixer des objectifs de croissance réalistes, pour gérer les attentes et changer les relations avec les partenaires de développement. «Les mentalités évoluent très lentement», a indiqué Jim Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, «mais quand cela se produit, c'est pour de bon».

Passer de la parole aux actes est un défi majeur, selon John Page, Directeur du secteur de la réduction de la pauvreté de la Banque mondiale. Plus personne ne souhaite aboutir à la production d'un document qui finira au fond d'un tiroir, souligne Anne Krueger, Première Directrice générale adjointe du FMI, indiquant que les actions menées par les gouvernements et les partenaires de développement doivent avoir un réel impact. Et cela ne se produira pas dans le vide, selon M. Köhler. Le succès des stratégies de lutte contre la pauvreté suppose un meilleur accès des produits des pays en développement aux marchés, la réduction des subventions agricoles des pays développés et une aide extérieure adéquate.

Les discussions franches et animées se sont cristallisées sur plusieurs aspects clés des DSRP, notamment

Aucune donnée statistique n'a été recueillie en Afghanistan depuis 1996; pas le moindre bilan de la banque centrale.

Paul Chabrier



Kemal Dervis



Rob Mills



Warren Nyamugasira



Sanjaasurengiin Oyun

l'appel à un vaste processus participatif et à l'internalisation des programmes, à des politiques globales ancrées sur l'analyse des besoins des pays et à des actions d'accompagnement comme un meilleur cadrage de l'assistance des donateurs sur les objectifs des DSRP et un suivi effectif pour que tout un chacun puisse mesurer les progrès accomplis.

Internalisation des réformes

L'une des innovations majeures des DSRP tient à l'ampleur du processus qui sous-tend l'élaboration des stratégies. Pourquoi y associer autant de monde? Plus nombreux sont ceux qui y participent, plus fortes en sont la responsabilisation, la transparence et l'internalisation. Stanley Fischer, Conseiller spécial du Directeur général du FMI, a indiqué que la probité du dialogue qui fonde l'élaboration des DSRP, «devrait susciter une moindre déception dans les pays si les politiques convenues échouent et une volonté plus marquée de remettre les choses à plat pour apporter des réponses adéquates».

Les participants ont admis que le processus des DSRP a suscité un intérêt général et renforcé la compréhension des dimensions de la pauvreté comme des priorités des pauvres. «Nous avons gagné une nouvelle culture de dialogue entre gouvernants et gouvernés», selon Mehman Abasov, coordinateur du DSRP pour le Ministère du développement économique de l'Azerbaïdjan. Mais, outre l'échange d'information, le processus participatif a contribué à «créer un climat de confiance et des incitations pour le gouvernement à écouter et répondre à la société civile».

Une vaste participation est encore plus nécessaire en situation de crise, selon Kemal Dervis, Ministre turc des affaires économiques. La participation et la transparence sont essentielles pour faire comprendre à l'opinion les difficiles compromis à réaliser. «Les tensions sociales sont exacerbées quand il n'y a aucune tentative d'associer tout le monde au débat.» Mais, dans certains cas, estime Rob Mills d'Eurodad, «les participants ne font qu'entériner les politiques fixées par les pouvoirs publics». Il préconise des évaluations indépendantes du processus participatif.

Certaines organisations de la société civile se plaignent que le véritable débat sur les réformes structurelles et les politiques macroéconomiques échappe au processus. Warren Nyamugasira, coordonnateur du forum national des organisations non gouvernementales ougandaises, indique que cela est dû en partie aux faibles capacités des groupes de la société civile à engager un débat significatif sur l'élaboration des politiques, notamment sur les aspects très techniques. Ces contraintes se feront encore plus pressantes à mesure que la société civile sera associée à l'exécution, au suivi et à l'évaluation des politiques. À l'instar d'autres représentants de la société civile, il a invité les donateurs

à contribuer au renforcement des capacités des gouvernements et de la société civile dans ce domaine clé.

M^{me} Sanjaasurengiin Oyun, membre du Parlement de la Mongolie, a souligné le caractère unique du rôle que jouent les parlementaires pour représenter les populations démunies de leurs circonscriptions. Elle a invité les parlementaires à s'associer d'emblée au processus.

Questions de contenu

La question ne se limite pas à un processus, pour Eduardo Aninat, Directeur général adjoint du FMI. Une approche plus globale doit déboucher sur l'élaboration de meilleures politiques. À l'évidence, la réflexion doit se poursuivre sur la conception des politiques de croissance favorables aux populations démunies. Dominique Njinku, du Consortium africain de recherche économique basé au Kenya, considère que la plupart des DSRP comportent «peu ou pas d'éléments d'analyse économique sur l'interdépendance entre le cadre macroéconomique et les actions de lutte contre la pauvreté.»

Les participants ont dégagé quelques axes d'amélioration du contenu et de la qualité des DSRP.

Mieux définir les priorités. Margaret Kakande, du Ministère ougandais des finances, a insisté sur la nécessité de définir précisément les priorités, tant en termes de politiques que de dépenses publiques, et de les relier au budget. Ces choix doivent être étayés par une analyse d'impact social afin que les répercussions sur les populations démunies soient déterminées à l'avance et des mesures compensatoires prévues. Cette analyse est cruciale pour identifier les compromis et l'enchaînement des réformes.

Établir des projections de croissance plus réalistes. Plusieurs délégués notent le contraste entre les documents à visées politiques, catalogues d'aspiration, et les stratégies réalistes axées sur les résultats. D'après Efrain Corea, de la Présidence du Honduras, les premiers ont l'inconvénient de fixer des projections de croissance irréalistes, sans rapport avec la situation et les contraintes des pays. Les avis concordent sur le fait que les facteurs de croissance et les contraintes y afférentes doivent être mieux analysés.

Intégrer les chocs économiques. Plusieurs délégués sont préoccupés, notamment à la lumière du ralentissement actuel de l'activité dans le monde, par la capacité des pays pauvres à réagir aux chocs externes sans mettre en péril leurs stratégies de réduction de la pauvreté. Les institutions financières internationales devraient les aider à intégrer les chocs dans l'élaboration des DSRP et à prévoir les instruments adéquats pour y faire face.

Renforcer des capacités. Les délégués des pays ont invité les partenaires de développement à les aider à renforcer leurs capacités d'évaluation des coûts et des arbi-

trages intersectoriels. Ils ont cité en particulier l'intérêt de prévoir des actions de formation et d'assistance technique, ainsi que davantage d'échanges Sud-Sud.

Accorder plus d'attention aux aspects intersectoriels. L'analyse de la problématique femmes-hommes, du VIH/SIDA, de l'environnement, de la prévention des conflits et de la bonne gouvernance dans les DSRP fournit des exemples de questions de portée générale qui pourraient tirer grandement parti d'une approche plus intégrée.

Débatte de politiques de rechange. Les donateurs et la société civile ont des idées bien arrêtées sur la nécessité de présenter une gamme de politiques plus large et d'envisager des scénarios de rechange. Ils appellent aussi à une meilleure compréhension des facteurs de réussite des efforts de développement et proposent un recours plus systématique à des universitaires ou à des chercheurs.

Suivi

Le processus des DSRP vise à encourager les pays à élaborer et à prendre l'initiative de vigoureux efforts de lutte contre la pauvreté, qui peuvent être épaulés et complétés par les partenaires de développement. Un suivi effectif peut aider les uns et les autres à cerner les difficultés, à calquer les réussites et à soutenir l'effort de longue haleine que constitue la lutte contre la pauvreté.

Comment les DSRP peuvent-ils renforcer les partenariats entre pays et donateurs et servir d'instrument de coordination de l'aide? Les donateurs ont admis qu'il importe de cadrer leurs interventions sur le contenu des DSRP, d'agir sur les domaines prioritaires et d'harmoniser leurs pratiques et procédures. L'absence d'un ordre de priorité qui caractérise de nombreux DSRP est due, en partie, aux multiples exigences des donateurs, fixées dans le cadre du processus participatif, déclare Peter Hansen, Ministre danois des affaires étrangères. «Nous, donateurs, devons aussi faire preuve d'autodiscipline et ne pas privilégier nos objectifs et priorités. Les priorités doivent être bel et bien celles des pays bénéficiaires.»

D'autres intervenants signalent que les pratiques des donateurs correspondent rarement à leur discours. Les donateurs ne comprennent pas, en règle générale, que ce processus équivalait à «céder le pouvoir», souligne Warren Nyamugasira. Certains délégués sont d'avis que la solution serait que les pays prennent les devants en invitant les donateurs à céder le pas aux gouvernements. Résumant le consensus, Massood Ahmed, Directeur adjoint du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI, a indiqué que le

succès du processus des DSRP dépend de la rapidité avec laquelle les donateurs réduisent leurs coûts de prestation de l'aide aux pays bénéficiaires, augmentent la prévisibilité de leurs décaissements et renforcent les capacités.

Mais même sans une coordination accrue, comment un pays et ses partenaires de développement peuvent-ils s'assurer que leurs efforts sont couronnés de succès? Mark Malloch Brown, Administrateur du PNUD, a préconisé «un suivi approprié et l'adhésion aux objectifs de développement pour le Millénaire». M. Köhler a aussi insisté sur cet aspect, évoquant la nécessité d'«un système pratique, constructif et transparent» de suivi des progrès et de la coordination — pour la réalisation de ces objectifs — non seulement du processus des DSRP, mais aussi des actions des pays riches, des donateurs et des institutions internationales.

Quelles sont les perspectives?

Les idées et propositions émises durant la conférence doivent maintenant être intégrées aux documents que les services de la Banque mondiale et du FMI préparent sur le bilan de l'expérience des DSRP. Ces documents présenteront les bonnes pratiques qui se font jour et des recommandations à l'intention des Conseils des deux institutions, qui en seront saisis en mars 2002. Le document récapitulatif sera aussi une importante contribution à la prochaine conférence des Nations Unies sur le financement du développement à Monterrey, au Mexique. ■

Gita Bhatt
FMI, Département de l'élaboration
et de l'examen des politiques



Efrain Corea



Dominique Njinkeu



Peter Hansen

Concordance entre les DSRP et la FRPC

Parallèlement à la revue des DSRP menée en collaboration avec la Banque mondiale, le FMI a engagé une revue de son mécanisme de financement concessionnel, la FRPC, dont les interventions sont censées cadrer avec les DSRP, élaborés par les pays emprunteurs.

La FRPC a-t-elle rempli sa mission? Les participants à la conférence ont salué les efforts déployés pour simplifier la conditionnalité structurelle, augmenter les dépenses publiques de lutte contre la pauvreté et créer des cadres budgétaires plus souples. Les représentants de la société civile attendent néanmoins des preuves concrètes montrant que les programmes FRPC sont alignés sur les priorités des DSRP. Ils estiment que l'ouverture et la transparence des programmes seraient renforcées par l'examen de politiques de rechange, une analyse plus approfondie de la pauvreté et de l'impact social, ainsi qu'un exposé détaillé, dans les rapports des services du FMI, du dialogue sur les politiques et des options envisagées, au cours de l'élaboration du programme.

Entretien avec Robert Flood . . .

Le nouveau visage de la revue *IMF Staff Papers*

Robert Flood, du Département des études du FMI, a pris la direction de la revue en janvier 1999.

M. Flood, universitaire et chercheur de renom, a une vaste expérience de la publication de revues spécialisées, ayant été coresponsable de la rédaction du *Journal of International Economics* et de *American Economic Review*. Le comité de rédaction de *IMF Staff Papers* a apporté une série de modifications à la revue ces dernières années dans le souci d'en améliorer la qualité. M. Flood s'en est récemment entretenu avec le Bulletin.



M. Flood : «Avec le temps, je suis convaincu que la présence d'un panel d'experts invités sera bénéfique à la qualité de la revue.»

LE BULLETIN : Quand vous avez pris la direction de *IMF Staff Papers* en 1999, le FMI a décidé que la revue n'aurait plus la primeur des documents de travail rédigés par ses économistes. Avez-vous été à l'origine de cette décision et a-t-elle porté préjudice à la revue?

M. FLOOD : C'est l'une des conditions que j'ai posées avant d'accepter le poste, pour la raison suivante : imposer aux économistes du FMI de soumettre d'abord leurs travaux à *Staff Papers* n'encourage pas la recherche, loin de là. La règle voulait que tous les documents de travail soient soumis à *Staff Papers*. Quand un économiste voulait publier un travail ailleurs, il le faisait en évitant de le présenter sous forme de document de travail. De la sorte, personne n'en entendait parler au FMI. Au lieu que des travaux de qualité soient diffusés au sein du FMI, cette politique nous empêchait de prendre la vraie mesure de la réflexion menée par le personnel. Ceci allait totalement à l'encontre du but recherché.

LE BULLETIN : Dans le même temps, vous avez adopté la formule du groupe d'experts invités. A-t-elle renforcé la qualité et la crédibilité de la revue?

M. FLOOD : Avec le temps, je suis convaincu que la présence d'un panel d'experts de renom sera bénéfique à la qualité de la revue. La formule qui consiste à confronter notre point de vue avec celui d'autres spécialistes n'avait pas été envisagée avant ma prise de fonctions. Les économistes du FMI soumettaient leurs documents au comité de rédaction, qui chargeait l'un de ses membres de les lire et de rédiger un bref compte rendu. Les commentaires que nous recevons maintenant sur les articles publiés sont plus élogieux. C'est peut-être dû au fait que nous rémunérons bien les experts invités, leur temps de traitement moyen des documents étant d'environ 30 jours. C'est remarquable par rapport à ce qui se passe dans toutes les revues économiques.

LE BULLETIN : Quel rôle exact le FMI accorde-t-il à *Staff Papers*?

M. FLOOD : *Staff Papers* est considéré par les services du FMI comme un instrument de diffusion de leurs travaux de recherche, une sorte de bonus. C'est le cas, pour autant qu'il est considéré comme une revue scientifique de qualité. Nos économistes ont bien d'autres possibilités de publier leurs travaux, mais aucun auteur extérieur au FMI ne peut faire paraître un article dans *Staff Paper*, sauf si nous l'y autorisons.

LE BULLETIN : Quels travaux novateurs ont été publiés dans *Staff Papers*?

M. FLOOD : Nous avons publié une série d'études devenues depuis des classiques au sens qu'elles font désor-

IMF Staff Papers : le contenu

Consacrée aux études des services du FMI, cette revue présente des travaux de recherche théoriques et empiriques réalisés par les services du FMI et des auteurs invités. Depuis sa création en 1950, plus d'un millier d'articles y ont été publiés, portant sur des thèmes très variés. Les articles sont sélectionnés en fonction de l'intérêt qu'ils peuvent présenter pour les universitaires et les responsables de la politique économique et financière des pays membres du FMI.

Les trois derniers numéros ont paru sous la cote volume 48. Au sommaire du premier numéro figurent des articles sur les effets de seuil dans la relation entre l'inflation et la croissance, et le mécanisme de transmission monétaire au Japon. Le numéro 2 aborde des thèmes comme la variété des produits et la croissance, la gestion des

ressources forestières, etc. Le numéro 3 traite de la crise de Suez en 1956 et des discordances entre les données mondiales sur les transactions courantes. Un numéro spécial publié en décembre 2001 présente une sélection des communications aux premières rencontres annuelles du FMI sur la recherche, tenues à Washington les 9 et

10 novembre 2000. Il porte, entre autres, sur la politique monétaire et de change en situation de crise, la participation du secteur privé à la résolution des crises, les régimes de change et les unions monétaires, ainsi que sur les effets des programmes d'ajustement.

L'abonnement annuel de 56 dollars couvre les trois numéros ordinaires et un numéro spécial. Un tarif réduit est offert aux enseignants et étudiants à plein temps des universités et des écoles supérieures. Les demandes d'abonnement et les commandes doivent être adressées au service des publications du FMI (pour plus de précisions, voir page 45).



mais partie des bibliographies de tout bon étudiant en maîtrise de sciences économiques; elles vont des effets des dévaluations (Alexander) aux premiers travaux sur l'élaboration du modèle de Mundell et Fleming. Parmi les travaux souvent repris et qui pourraient accéder au statut de «classiques», on peut citer les études sur les taux de change souples, la croissance, les règles monétaires et la balance des paiements. Une série de brillantes études récentes sur les crises économiques ont porté sur la crise de la dette des années 80 et les crises plus récentes de la balance des paiements ou du système bancaire.

LE BULLETIN : Quel est votre thème de réflexion actuel? Analysez-vous davantage les politiques?

M. FLOOD : C'est fonction des axes de recherche que choisissent les membres du personnel. Je n'interviens pas du tout dans ce domaine. Les services du FMI disposent d'un avantage comparatif en ce sens que leurs travaux de recherche s'inscrivent dans un contexte qui ne peut pas être reproduit à l'identique. Ils se rendent dans un pays donné et peuvent s'entretenir avec le ministre des finances. Ils peuvent effectuer des transactions sur un marché de la place. Revenus au siège, ils peuvent décrire l'expérience qu'ils ont vécue et procéder à une étude empirique ou théorique. C'est ce que je m'efforce de faire avec *Staff Papers*.

LE BULLETIN : Une série de communications émanant des rencontres annuelles du FMI sur la recherche organisées en 2000 ont été publiées dans *Staff Papers* en 2001. Avez-vous d'autres numéros spéciaux en vue?

M. FLOOD : En dehors du compte rendu des rencontres sur la recherche qui fera l'objet d'un numéro spécial chaque année, nous en préparons un autre sur les

économies en transition pour le premier semestre 2002. En fait, nous consacrons certaines sections de la revue à des thèmes spécifiques. Le prochain numéro comportera, par exemple, une section spéciale de trois articles sur la prévision des variables économiques.

LE BULLETIN : La présentation de la revue a beaucoup changé ces dernières années. Qu'en est-il de son contenu?

M. FLOOD : Sur le fond, le contenu reste le même. À ma prise de fonctions, le comité de rédaction m'a demandé si je n'envisageais pas une recomposition complète. Je suis donc allé voir nos graphistes qui m'ont présenté quatre propositions de couverture. Nous pensons conserver pendant quelque temps encore la couverture actuelle, de couleur bleue.

Un autre changement important est intervenu. *Staff Papers* était auparavant un trimestriel. Il paraît désormais trois fois par an, mais sans être daté. Nous avons l'habitude de publier une vingtaine d'articles par an, répartis sur quatre numéros. Nous publions le même nombre d'articles sur trois numéros, qui semblent donc un peu plus épais. Si on ajoute le numéro spécial, nous publions maintenant une trentaine d'articles par an.

LE BULLETIN : Quel écho recevez-vous en retour de vos lecteurs?

M. FLOOD : Peu de choses en fait; je souhaiterais communiquer beaucoup plus avec nos lecteurs. À ma prise de fonctions, j'ai invité les lecteurs à faire part de leurs observations, mais peu d'entre eux se sont manifestés. Nous affichons chaque article et les données utilisées à cet effet sur le site Internet du FMI. Je crois comprendre que cette formule est appréciée parce que les données affichées sont régulièrement téléchargées. ■

En anglais sur le site www.imf.org

Communiqués de presse

- 02/5 : Clôture de la conférence FMI-Banque mondiale sur les stratégies de réduction de la pauvreté, 18 janvier (voir page 33)
- 02/6 : Le FMI approuve un accord de confirmation sur deux ans en faveur du Pérou, 1^{er} février
- 02/7 : Le FMI salue la détermination de la Turquie à mettre en oeuvre les réformes et approuve un accord de confirmation de 16 milliards de dollars, 4 février (voir page 41)

Notes d'information

- 02/5 : Colombie : conclusions de la troisième revue de l'accord élargi, 25 janvier
- 02/6 : Renforcement de la collaboration entre le FMI, la Banque mondiale et la BID pour venir en aide à l'Argentine, 28 janvier
- 02/7 : Indonésie : le FMI achève la quatrième revue du programme, approuve un décaissement de 341 millions de dollars et proroge la durée du programme d'un an, 29 janvier
- 02/8 : Cameroun : le FMI achève la revue de l'accord FRPC et approuve un décaissement de 20 millions de dollars, 30 janvier

Notes d'information au public

- 02/4 : Le FMI achève les consultations de 2001 au titre de l'article IV avec la Lituanie, 24 janvier
- 02/5 : Le FMI achève les consultations de 2001 au titre de l'article IV avec la Lettonie, 25 janvier

Discours

- S'extraire du tiers-monde, un impératif pour l'économie indienne — discours de M. Fischer, Conseiller spécial du Directeur général du FMI, New Delhi, 22 janvier (voir page 40)
- Les perspectives mondiales après le 11 septembre et les incidences pour le Japon — discours de M. Sugisaki, Directeur général adjoint du FMI, New York, 25 janvier
- Améliorer la mondialisation — allocution de M. Köhler, Directeur général du FMI à la conférence sur le thème «Humaniser l'économie mondiale», Washington, 28 janvier

Transcriptions

- Forum économique sur le thème «L'euro : un bon départ?», 10 janvier
- Point de presse (par téléconférence) de M^{me} Krueger, Première Directrice générale adjointe du FMI, sur l'Argentine, 11 janvier
- Points de presse de M. Dawson, Directeur du Département des relations extérieures du FMI, 17 janvier et 31 janvier

Déclaration clôturant les consultations au titre de l'article IV Danemark, 23 janvier

IMF Staff Papers a publié des articles qui sont devenus des classiques parce qu'ils figurent dans les bibliographies des étudiants en sciences économiques.

Robert Flood

Allocution de Stanley Fischer . . .

L'Inde doit accélérer les réformes pour doper la croissance et s'extraire du tiers-monde

Le 22 janvier, Stanley Fischer, alors Conseiller spécial du Directeur général du FMI, a pris la parole à New Delhi, pour le 25^e anniversaire de l'hebdomadaire India Today. Il a insisté sur la nécessité de relancer le processus de réforme pour que l'Inde parvienne à «s'extraire du tiers-monde». Voici quelques extraits de son allocution, dont le texte intégral est affiché sur le site www.imf.org.

On ne peut sous-estimer les avancées économiques et sociales de l'Inde depuis le lancement des réformes, il y a une dizaine d'années. La dynamique du début des années 90 n'a toutefois pas été maintenue. Que faire alors pour accélérer la croissance et sortir l'Inde du tiers-monde? Les décideurs sont parfaitement conscients des obstacles qui freinent la croissance : le mauvais état des infrastructures, le coût élevé du capital et les déséquilibres budgétaires persistants, autant de facteurs qui ont inhibé l'investissement privé. La croissance pâtit aussi du niveau relativement bas de l'investissement direct étranger et de la tendance au gaspillage des précieuses recettes publiques, affectées à des subventions improductives plutôt qu'à des investissements utiles dans l'éducation de base et les soins de santé primaires, par exemple.

Tous ces obstacles, et d'autres encore, doivent être surmontés. Il n'y a pas meilleur guide de la marche à suivre pour porter la croissance économique indienne à 8-9 % par an que l'excellent rapport annuel 2001 du comité des conseillers économiques du Premier Ministre, assorti d'un programme impressionnant et complet de réformes de la deuxième génération.

Je voudrais centrer mon propos sur cinq points essentiels évoqués dans le rapport : la mondialisation; les réformes structurelles des marchés des biens et de l'emploi; l'éducation; le renforcement du secteur financier; l'assainissement des finances publiques.

Adhérer à la mondialisation. Le comité défend avec brio la poursuite de l'ouverture économique et la mise en œuvre des réformes nécessaires pour en tirer parti. La mondialisation est inéluctable et «il n'existe pas de force surnaturelle qui donne à l'Inde le pouvoir de survivre et de prospérer en vase clos, à l'écart d'une mondialisation inexorable». C'est un phénomène que l'Inde doit accompagner volontairement, avec les précautions nécessaires, car elle ne peut s'y soustraire.

L'Inde a réalisé de grands progrès en matière de libéralisation des échanges, mais conserve un barème tarifaire très élevé au regard des normes internationales, et les autorités ont fréquemment recours à des mesures antidumping. Un abaissement rapide des barrières tarifaires serait particulièrement bénéfique. Le

comité propose de ramener le niveau tarifaire moyen applicable aux produits industriels de 34 % à 12 %, niveau moyen des pays d'Asie de l'Est, d'ici 2005. Cet objectif est raisonnable.

La prudente libéralisation du compte de capital a probablement aidé à endiguer la contagion durant la crise asiatique en contenant la dette à court terme et en limitant les relations entre le système financier indien et le reste de la région. La libéralisation des mouvements de capitaux présente cependant des avantages. Au cours des dix dernières années, l'investissement direct étranger en Inde a atteint en moyenne un demi-point de PIB; en Chine, il a été de 5 % du PIB. L'investissement privé atteignant 15 % du PIB environ en Inde, une plus grande ouverture permettrait de l'accroître de près d'un tiers en pourcentage du PIB et donnerait une forte impulsion à la croissance.

La lourdeur des procédures, les questions que pose le système légal, les entraves réglementaires à l'activité économique, la médiocrité des infrastructures et le ralentissement perceptible des réformes économiques ont freiné l'investissement direct étranger. Pour le reste, cette libéralisation doit être progressive mais régulière, à mesure que le système financier et la politique budgétaire se renforcent.

Réformes structurelles. L'Inde a pris d'importantes dispositions pour déréglementer les télécommunications, poursuivre les privatisations et dégager certains secteurs du contrôle de l'État. Mais il reste beaucoup à faire : déréglementer l'industrie; réformer le marché du travail; réformer le secteur agricole; améliorer le secteur de l'énergie.

Éducation. Malgré quelques progrès, les taux d'alphabétisation restent à 68 % pour les hommes et 45 % pour les femmes en Inde, contre 91 et 76 % respectivement en Chine. L'alphabétisation, comme l'indique le comité, est «la première étape de la lutte contre l'exclusion».

Renforcement du secteur financier. La grande leçon de la crise asiatique est l'importance que revêt un secteur financier robuste et bien régulé. L'Inde a renforcé les normes prudentielles, augmenté les coefficients de fonds propres des banques, renforcé le contrôle bancaire et tiré profit de sa participation au programme d'évaluation de la stabilité du secteur financier. Mais il faut éliminer les graves déficiences qui subsistent. Le scandale de la bourse souligne la nécessité d'améliorer la gouvernance. Les problèmes de la *Unit Trust of India*, des institutions de financement du développement, des coopératives urbaines et des banques en difficulté soulignent combien il importe de renforcer le contrôle, la gouvernance et les mécanismes

Au cours des dix dernières années, l'investissement direct étranger en Inde a atteint en moyenne un demi-point de PIB; en Chine, il a été de 5 % du PIB.

Stanley Fischer



de règlement des prêts improductifs, encore élevés, au regard des normes internationales.

L'engagement à réduire la participation de l'État dans les établissements financiers arrive à point nommé et doit être suivi d'effet. Mais il n'est pas sûr que les investisseurs privés sont disposés à entrer dans ce secteur tant que le gouvernement conservera des participations qui lui assurent le contrôle de chaque établissement. Il est prouvé que la mainmise de l'État sur ces institutions aboutit à leur détérioration progressive. Ce changement doit s'opérer au plus tôt pour que le secteur joue efficacement son rôle, notamment le financement des investissements dont le niveau reste très bas en Inde.

Assainissement des finances publiques. Le déficit public de l'Inde, qui avoisine 10 % du PIB, est parmi les plus élevés au monde. La dette publique culmine à près de 65 % du PIB, ce qui a réduit à néant toutes les corrections effectuées depuis la crise de 1991. Un déficit de cette ampleur n'est pas viable. À moins que des mesures convaincantes ne soient prises pour le réduire de façon ordonnée, sa résorption risque de s'opérer dans le désordre, avec de graves répercussions sur la croissance. Le déficit a déjà un effet d'évincement sur l'investissement privé et impose de lourdes charges d'intérêts au budget de l'État, ce qui absorbe des ressources qui pourraient être allouées à des actions de développement.

Il faut se féliciter du projet de loi visant à réduire le déficit des recettes. Mais un rééquilibrage durable des finances publiques exige une plus grande rigueur budgétaire au niveau des États, la réforme de la fiscalité, la réduction des subventions et l'accélération des privatisations. En outre, la soi-disant règle d'or d'un budget en équilibre sur les dépenses courantes n'a aucun réel fondement analytique; il faut plutôt aborder la question sous l'angle du déficit global.

À l'évidence, des efforts dans tous ces domaines prendront quelques années pour porter tous leurs fruits, mais l'expérience tend à montrer qu'à terme, les retombées sont importantes pour la performance

macroéconomique et la capacité à absorber les chocs. Plus les actions seront promptement et durablement menées, meilleurs seront les résultats. Tous les plans de mise en œuvre progressive élaborés dans les années 90 ont échoué; un taux de réduction plus prononcé se justifierait davantage du point de vue économique et politique.

J'ai pu observer ce qui arrive à nombre de pays au stade actuel de l'Inde; l'État emprunte massivement sans conséquence macroéconomique néfaste apparente, pour atténuer un tant soit peu ses contraintes budgétaires. Quoi qu'il en soit, les conséquences sont fâcheuses, une part trop importante de l'épargne privée étant absorbée par le financement de l'État au lieu de contribuer à la croissance.

Ces mesures constituent un formidable calendrier de réforme, mais elles peuvent et doivent être prises pour que l'Inde réalise son potentiel économique, porte sa croissance à 8–9 % et puisse s'extraire du tiers-monde. L'Inde peut aussi — étant la plus grande démocratie du monde, abritant 1 milliard d'êtres humains — servir de phare à bon nombre de pays pour lesquels des réformes s'imposent.

Le défi est de taille, mais il est temps que l'Inde le relève. Il y a un peu plus de dix ans, la question m'a été posée de savoir comment les réformes pouvaient être mises en œuvre. Les décideurs indiens sont les mieux placés pour répondre dans le détail; je me bornerai à répéter ce que j'ai répondu à l'époque : «Allez-y.» ■

Le déficit public de l'Inde, qui avoisine 10 % du PIB, est parmi les plus élevés au monde.

Stanley Fischer

Le FMI approuve un prêt d'un montant «record» à la Turquie

Le 4 février, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un nouveau prêt triennal, de 16 milliards de dollars EU, à l'appui du programme économique du gouvernement turc pour la période 2002–04. Cette nouvelle enveloppe est la plus importante que le FMI ait mise à la disposition d'un État membre.

La décision du Conseil permet à la Turquie de disposer immédiatement de 9 milliards de dollars. Ce nouveau prêt remplace le précédent accord de confirmation approuvé en décembre 1999, qui se chiffrait à 19 milliards de dollars. Le total des décaissements effectués en faveur de la Turquie dans le cadre du précédent accord s'élève à 15 milliards. Le reliquat de 4 milliards a été reporté sur le nouveau prêt.

Concluant la discussion du Conseil, le Directeur général du FMI a déclaré que «cette décision témoigne que la communauté internationale prend acte de l'élaboration et de l'exécution satisfaisantes, par la Turquie, d'un programme de réforme économique ambitieux et exhaustif. Les progrès réalisés sont impressionnants, et les autorités sont déterminées à œuvrer pour le redressement du pays et à prendre les dispositions nécessaires afin de poursuivre sans relâche la mise en œuvre de la politique convenue. Le FMI maintient son appui à la Turquie dans l'exécution de ce programme qu'elle a véritablement fait sienne».

Le texte intégral du communiqué de presse 02/7 du FMI, daté du 4 février, peut être consulté sur le site www.imf.org.

Principaux taux du FMI

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
4 février	2,27	2,27	2,67
11 février	2,25	2,25	2,65

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : www.imf.org/cgi-shl/bur.pl?2002.

Des informations générales sur les finances, y compris ces taux, sont disponibles à www.imf.org/external/fin.htm.

Source : Département de la trésorerie.

18 février 2002

41

Rencontre au Cato Institute . . .

Où en sommes-nous? Anders Åslund dresse un bilan des économies en transition dix ans après

Depuis dix ans, Anders Åslund est le chantre de l'avenir des économies en transition, en particulier la Russie. Présentant son dernier ouvrage, *Building Capitalism: The Transformation of the Former Soviet Bloc*

au Cato Institute, le 17 janvier, M. Åslund a donné quelques raisons d'être optimiste pour l'avenir de plusieurs économies en transition. Stanley Fischer, Conseiller spécial du Directeur général du FMI, a dirigé la discussion.

La course à la transformation des économies planifiées en économies de marché donne, au bout de dix ans, un tableau con-

trasté : un groupe de pays approche du but, tandis qu'un autre groupe est à mi-parcours et qu'un autre groupe encore sort à peine des plots de départ. Pour M. Åslund, les grands réformateurs d'Europe centrale et de la Baltique se sont dotés d'une économie de marché dynamique assise sur des bases démocratiques et frappent déjà à la porte de l'Union européenne. Parmi les partisans des réformes à petits pas — Bulgarie, Roumanie, Russie et la plupart des anciennes républiques soviétiques —, les progrès vers la démocratie et l'économie de marché ont été inégaux. Bien qu'elles restent des «économies de recherche de rentes», leurs perspectives se sont quelque peu améliorées ces dernières années. En queue de peloton, on trouve les pays réfractaires, ancrés dans des régimes de dictature, avec notamment le Bélarus, le Turkménistan et l'Ouzbékistan, dont les économies restent étroitement contrôlées par l'État. La nouveauté de l'analyse de M. Åslund tient à la manière dont il explique pourquoi les perspectives des tenants des réformes à petits pas pourraient être meilleures qu'on ne le croit.

Les tenants de l'offre recyclés en Russie?

La croissance économique affichée ces dernières années par nombre de pays adeptes des réformes à petits pas a surpris bien des économistes. Le niveau élevé des prix pétroliers et la poussée passagère des exportations due à la dépréciation du rouble consécutive à la crise de 1998 ont été considérés comme étant à l'origine des bons résultats de pays comme la Russie. Mais M. Åslund estime que l'évolution de ces pays qui sont passés d'une «fiscalité lourde acquittée par un petit nombre à une fiscalité allégée applicable au plus grand nombre» fournit un autre élément d'explication.

Pendant la majeure partie de la période de transition, les impôts élevés, et les possibilités de spoliation qu'ils offraient, avaient été préjudiciables aux entrepreneurs intègres, tandis que les hommes d'affaires peu scrupuleux profitaient de larges subventions. Ceci a eu pour effet d'affaiblir la croissance, en Russie et en Ukraine par exemple. Mais la tendance s'est inversée, la mode étant désormais à la réduction draconienne des impôts, sur le modèle prôné par les partisans de la révolution de l'offre aux États-Unis, dans les années 80, sous l'ère Reagan.

L'Estonie a pris les devants en appliquant un taux uniforme de 26 % sur les revenus dès 1994. La Lettonie et la Croatie ont aussi opté pour un taux forfaitaire, avant que le Président russe, Vladimir Poutine, n'annonce en avril 2001 l'instauration d'un taux uniforme de 13 %. Dans la plupart des pays de la région, on a observé une forte contraction du barème des impôts; l'impôt sur les revenus est désormais soumis à des taux forfaitaires de 10–20 %; l'impôt sur les sociétés et les prélèvements sur les salaires ont diminué; l'impôt sur le revenu des entrepreneurs est bas et appliqué sur base forfaitaire. À la faveur de l'abaissement des impôts, le rendement de la fiscalité a augmenté, ce qui a également réduit les possibilités de spoliation.

Les privatisations plus vraies que nature?

M. Åslund s'inscrit en faux contre l'idée reçue qui voudrait que les pays qui appliquent progressivement les réformes tirent profit des privatisations. C'est un leurre, dit-il, de penser que les privatisations ne peuvent intervenir qu'après la mise en place d'institutions intègres. Si telle était la condition préalable, aucune privatisation ne se ferait. Le véritable choix est entre «une mauvaise privatisation ou pas de privatisation du tout». Il note que les grandes privatisations comme celles réalisées en Russie ont acquis une mauvaise réputation en raison de la corruption et parce qu'elles semblent n'avoir en rien modifié les incitations tant pour les patrons que pour les salariés.

D'après M. Åslund, les retombées de la privatisation se font réellement sentir lorsque la part du secteur privé dans l'économie a atteint un seuil, disons, de 60 % du PIB. La majeure partie du secteur public restant à céder, avant ce seuil, les gens ont tendance à privilégier la recherche de rentes et les «affaires qui rapportent». Une fois l'économie en grande partie privatisée, les incitations s'orientent vers l'amélioration qualitative des entreprises grâce à une définition plus précise des droits de propriété, une meilleure gouvernance des entreprises et une plus grande transparence dans les transactions. M. Fischer partage, en partie, cet avis. Les privatisations



M. Åslund : «Les pays dont les réformes ont été progressives sont passés d'une «fiscalité lourde acquittée par un petit nombre à une fiscalité allégée applicable au plus grand nombre.»



ont été bénéfiques au sens qu'elles ont dopé la croissance économique, mais certaines opérations, comme la titrisation des créances par la Russie en 1995, n'ont pas été exemptes de corruption, loin s'en faut.

Pourquoi la fuite des capitaux?

Si les perspectives s'améliorent pour les pays où les réformes progressent à petits pas, comment expliquer alors la fuite des capitaux? En Russie, elle est estimée à 20 milliards de dollars EU environ par an. À l'opposé, les capitaux ont vite retrouvé le chemin des pays où les réformes ont été menées à grands pas, une fois l'orientation des réformes clairement établie. En Europe centrale, les sorties nettes chiffrées à 15 dollars par habitant ont été suivies de rentrées de l'ordre de 75 dollars par habitant quelques années après le lancement des réformes. Dans les pays baltes, les sorties nettes de 30 dollars par habitant ont fait place à des entrées nettes de 70 dollars, une fois les réformes bien enracinées.

Si la Russie en est à la même phase de son décollage, qu'est-ce qui explique la poursuite de la fuite des capitaux? M. Åslund l'attribue à l'absence d'un système bancaire robuste. «Les citoyens russes ont leur banque à l'étranger», a-t-il ajouté. Les revenus augmentent en Russie à mesure que les perspectives s'améliorent, mais les Russes ne sont pas enclins à confier leurs économies à des banques locales. Le scandale de la Bank of New York est le parfait exemple d'une situation où «le bon sens des Russes les poussait à transférer leur argent à l'étranger».

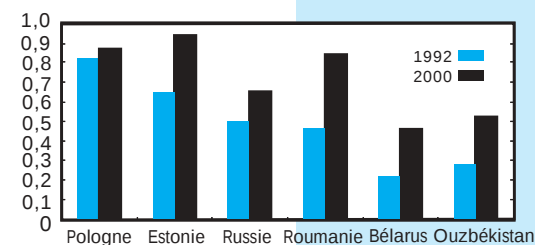
Marche vers le capitalisme : un sens unique?

Une décennie après l'effondrement de l'Union soviétique, M. Åslund ne craint pas un retour au communisme. Les Occidentaux craignent plus pour ces pays que les pays eux-mêmes. M. Fischer est de cet avis et note que, dans une précédente étude, Robert Shiller,

économiste de l'université Yale, montrait que les habitants de New York et de Moscou avaient la même attitude à l'égard de l'économie de marché. (M. Fischer se demande, un brin ironique, si cette similarité n'est pas due au fait que les New-yorkais sont majoritairement socialistes!)

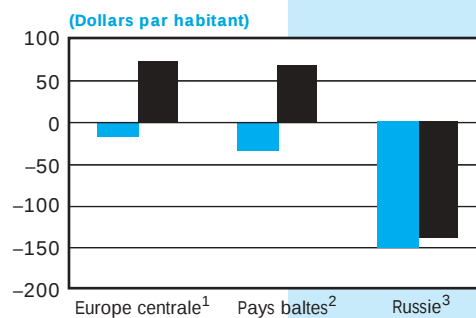
MM. Åslund et Fischer s'accordent aussi sur le fait que des objectifs extérieurs clairs ont contribué à une convergence de vues entre les pouvoirs publics et les populations. Pour les pays qui ont promptement mis en œuvre leurs réformes, la promesse de l'adhésion à l'Union européenne et le désir d'être assimilés aux pays de l'Ouest ont aidé à rallier l'appui aux réformes et l'avènement de la démocratie. Les programmes du FMI y ont aussi contribué en permettant aux pays de se fixer des objectifs précis et de se doter d'un cadre de réforme cohérent. Pour M. Fischer, les événements du 11 septembre ont peut-être contribué à ancrer résolument la Russie dans le camp occidental, ce qui est de nature à donner un nouvel élan au processus de réforme. ■

Indice de la BERD : des degrés variables de réforme structurelle



Source : Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

Sorties de capitaux : inversion en Europe centrale et dans les pays baltes, et poursuite en Russie



¹ Barre de gauche : 1990-92; de droite : 1993-96.

² Barre de gauche : 1992-94; de droite : 1995-98.

³ Barre de gauche : 1994-98; de droite : 1999-2000.

Source : FMI, *Statistiques financières internationales*.

Prakash Loungani

FMI, Département des relations extérieures

Abdoulaye Bio Tchané prend la direction du Département Afrique

Horst Köhler, Directeur général du FMI, a annoncé, le 10 janvier 2002, la nomination de Abdoulaye Bio Tchané au poste de Directeur du Département Afrique du FMI. M. Bio Tchané, du Bénin, remplacera M. Gondwe, du Malawi, qui fait valoir ses droits à la retraite au mois de février, après avoir dirigé ce Département pendant trois ans.

M. Bio Tchané est actuellement Ministre des finances et de l'économie du Bénin. Titulaire de maîtrises en économie de l'université de Dijon et en études bancaires du Centre ouest-africain de formation et d'études bancaires de Dakar, il a débuté sa



carrière comme économiste à la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) avant d'être promu Directeur du département des études économiques et monétaires de la BCEAO, poste qu'il a occupé jusqu'à son entrée dans le gouvernement béninois en 1998. En détachement de la BCEAO, M. Bio Tchané a passé deux ans au Département Afrique du FMI au début des années 90. «Je me réjouis d'accueillir M. Bio Tchané à la tête du Département Afrique», a déclaré M. Köhler, ajoutant que «... sa brillante carrière à la BCEAO et son bilan au Ministère des finances du Bénin faisaient de lui un candidat de choix pour diriger le Département Afrique et poursuivre le travail remarquable réalisé par son prédécesseur.»

18 février 2002

43

Entretien avec Max Corden . . .

Le choix d'un régime de change dans les pays en développement

Max Corden, titulaire de la chaire d'économie internationale à l'Institut d'études approfondies de l'université Johns Hopkins, a donné une conférence dans le cadre d'un séminaire de l'Institut du FMI, le 9 janvier, sur les facteurs à prendre en considération par les pays en développement pour choisir un régime de change. Il s'est entretenu avec Prakash Loungani des raisons qui font d'un régime de change flottant, combiné au ciblage de l'inflation, la bonne solution pour un grand nombre de pays, thèse qu'il défend dans un ouvrage à paraître, intitulé avec une pointe de provocation, *Too-sensational*.

M. LOUNGANI : Quelle leçon tirer de la crise argentine?

M. CORDEN : L'Argentine présente des antécédents de crises assez impressionnants, avec l'intermède de la dernière décennie. Pour parler sans ambages, il est difficile d'éviter des crises lorsque les citoyens ne sont pas prêts à acquitter des impôts en échange de toutes les prestations qu'ils attendent de l'État, surtout si le gouvernement ne parvient pas à contenir les dépenses publiques en périodes fastes.

Mes propos peuvent paraître durs parce que l'Argentine a enregistré de très bons résultats pendant quelques années après la mise en place de sa caisse d'émission en 1991, mais les crises nous ont appris qu'en privant le gouvernement de toute marge de manœuvre monétaire, on ne garantit pas nécessairement la mise en bon ordre des finances publiques.

M. LOUNGANI : Après l'expérience argentine, quel conseil donneriez-vous aux pays en développement sur le choix de leur régime de change?

M. CORDEN : Il faut d'abord distinguer les petites économies très ouvertes des économies plus grandes ou de taille moyenne. Pour la plupart des petits pays, l'entrée dans une union monétaire ou la dollarisation reste une solution. Mais pour les pays de taille moyenne, je ne conseille jamais un ancrage fixe. Ce type de régime était en passe de devenir la règle d'or parce que réputé contrer toute tendance inflationniste en offrant un an-

crage nominal pour les salaires et les prix, tout en étant facteur de discipline et de crédibilité. Il est vrai que, pour l'Argentine, l'ancrage fixe a permis de réduire considérablement l'inflation. Mais ce type de régime m'a toujours paru extrémiste. C'est comme si, pour apprendre la natation à un enfant, son père le jetait à l'eau en lui disant : « Regarde, j'ai les mains attachées dans le dos. Si tu te noies, ne compte pas sur moi pour te sauver, autant que tu apprennes vite à nager. »

Ce type de pression peut parfois réussir, mais quand ce n'est pas le cas, les effets sont désastreux. Dans le cas de l'Argentine, en enlevant toute marge de manœuvre

au gouvernement en optant pour un mécanisme de caisse d'émission, la dynamique propre à favoriser la réforme du marché du travail ou à susciter une politique budgétaire de nature à éviter une crise de la dette n'était pas au rendez-vous. Mais, une fois encore, je ne veux pas paraître brutal. Les difficultés du pays ont sans doute été aggravées par un malheureux concours de circonstances, dans la seconde moitié des années 90, avec tout d'abord l'affermissement du dollar américain, puis la dévaluation du real brésilien.

M. LOUNGANI : Votre préférence va donc aux régimes de change flottants. Qu'est-ce qui permet de maîtriser l'inflation sous ce type de régime?

M. CORDEN : De manière générale, je préconise un régime de change flottant, mais assorti d'un minimum d'encadrement ou de courtes périodes d'ancrage fixe. Il offre au pays un outil supplémentaire pour s'ajuster aux multiples chocs réels qu'une économie reçoit quasiment en permanence. Conjugué au ciblage de l'inflation, ce type de régime semble donner de bons résultats dans certains pays en permettant un taux de change flexible et un bas niveau d'inflation. La politique monétaire et la souplesse de la politique budgétaire peuvent contribuer à endiguer les récessions.

Mais que faire pour éviter que l'inflation s'emballe? Je pense qu'en définitive, la solution tient au consensus politique et social forgé dans le pays autour de la nocivité de l'inflation et de la nécessité de faire preuve de rigueur budgétaire sur un cycle. Le pays doit épargner durant les périodes fastes afin de pouvoir supporter les déficits en cas de difficultés. Au-delà des aspects purement techniques sur lesquels les économistes se focalisent en général, un régime de ciblage de l'inflation est soutenu par le consensus qui se forge au sein de la société. Et je ne pense pas que ce régime signifie que la banque centrale se préoccupe exclusivement de l'inflation. Il va sans dire qu'un bas niveau d'inflation doit être un objectif clé à moyen et à long terme, mais les autorités doivent aussi être très attentives aux conditions réelles, comme l'emploi, etc. S'agissant de politique à court terme, je reste favorable au bon vieux principe keynésien d'une expansion monétaire modérée pour réduire le chômage, si besoin est.

M. LOUNGANI : Cette formule a-t-elle jamais marché? Pouvez-vous citer un pays qui ait réussi le bon panachage de régime de change flottant avec le type de ciblage souple de l'inflation que vous recommandez?

M. CORDEN : Mon pays, l'Australie. Vous savez, l'Australie ressemble à certains égards à l'Argentine. Les deux pays sont grands exportateurs de produits primaires et ont eu de tout temps des mouvements syndicaux puis-



M. Corden : « De manière générale, je préconise un régime de change flottant, mais assorti d'un minimum d'encadrement ou de courtes périodes d'ancrage fixe. »

sants. Mais l'Australie a réussi à passer à un régime flottant en 1983, même s'il est admis qu'il ne s'agissait pas d'un «flottement pur». Il y avait une dose d'intervention.

À quoi est dû ce succès? L'Australie a pu forger un consensus politique autour d'une politique budgétaire raisonnablement prudente. L'alternance au pouvoir ne fait pas craindre un retour en arrière de la politique économique ou en matière d'inflation. Et malgré l'influence des syndicats australiens, les dépréciations nominales de la monnaie n'ont pas donné lieu à des revendications salariales immédiates qui auraient anéanti les gains découlant de ces dépréciations. Cette souplesse a permis à l'Australie d'affronter sans encombre la crise asiatique.

Notre voisin, la Nouvelle-Zélande, a eu plus de difficultés avec son ciblage de l'inflation qui l'enfermait dans une politique monétaire plus restrictive. Elle est entrée en récession pendant cette crise. Mais je ne veux pas dire pour autant que les seules réussites se trouvent dans le monde austral. Le Mexique et le Brésil sont aussi des exemples récents de ce type de démarche.

M. LOUNGANI : Recommanderiez-vous cette approche dans le cas de Hong Kong?

M. CORDEN : Non, je ferais une exception pour Hong Kong. Malgré l'expérience de l'Argentine, Hong Kong n'a pas de raison de penser que la bonne solution en ce moment soit de renoncer à la caisse d'émission, ayant accumulé des excédents budgétaires pendant les années fastes. Ses marchés sont plus flexibles; les salaires et les prix baissent s'il le faut, pour endiguer les récessions. Et il peut se prévaloir de disposer d'importantes réserves de change, à titre propre ou du côté de la Chine. Il n'em-

pêche qu'à un moment ou l'autre, la Chine — je veux dire l'économie de la République populaire — peut opter pour un régime de change flottant et forcer Hong Kong à revoir le sien. Il serait étrange que la monnaie de Hong Kong reste arrimée au dollar EU alors que celle de son principal partenaire commercial, la Chine, ne le serait plus.

M. LOUNGANI : Ces conseils aux pays en développement sont-ils repris dans votre ouvrage, *Too-sensational*, qui paraît bientôt?

M. CORDEN : Oui, j'expose ces options et, en particulier, les inévitables compromis qui vont de pair. Quand une crise éclate, toute solution devient pénible. Je le dis tant du point de vue théorique que sur la base de nombreuses études de cas. Je montre comment le choix du régime de change a des répercussions sur la politique budgétaire et commerciale.

Comme beaucoup d'économistes, je suis maintenant d'avis que le type de régime de change fixe mais ajustable de l'ère de Bretton Woods ne convient pas aux pays qui disposent de marchés de capitaux ouverts. Ces régimes entraînent des crises *hyper-sensationnelles*. Savez-vous ce qui a inspiré ce titre? Il vient de la pièce d'Oscar Wilde, *L'importance d'être constant*. Il y parle de ce qui arriva à la roupie indienne au XIX^e siècle. ■



M. Corden : «Des compromis sont inhérents à tout choix de régime de change. Mais, quand une crise éclate, toute solution devient pénible.»

Publications récentes

Working Papers (Documents de travail, 10 dollars)

02/4: *Financial Crises, Poverty, and Income Distribution*, Emanuele Baldacci, Luiz R. De Mello Jr., and Maria G. Inchauste Comboni

02/5: *Fiscal Sustainability and Monetary Versus Fiscal Dominance: Evidence from Brazil, 1991–2000*, Evan C. Tanner and Alberto M. Ramos

02/6: *Financial Reforms and Interest Rate Spreads in the Commercial Banking System in Malawi*, Montfort P. Mlachila and Ephraim W. Chirwa

IMF Staff Country Reports (Rapports sur les pays membres, 15 dollars)

02/6: Republic of Armenia: Report on Observance of Standards and Codes

02/7: The Baltics: Medium-Term Fiscal Issues Related to EU and NATO Accession

02/8: Republic of Lithuania: 2001 Article IV Consultation and First Review Under the Stand-By Arrangement

02/9: Republic of Lithuania: Statistical Appendix

02/10: Republic of Latvia: 2001 Article IV Consultation

02/11: Republic of Latvia: Statistical Appendix

02/12: Federal Republic of Yugoslavia: Second Review Under the Stand-By Arrangement and Modification of Performance Criteria

IMF Staff Papers

Volume 48, No. 3 (abonnement annuel : 56 dollars, universitaires : 28 dollars) (voir page 38)

Autres publications

Brochure n° 45, sixième édition : *Organisation et opérations financières du FMI* (gratuit)

Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant à : IMF Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

Vous trouverez sur le site www.imf.org des informations en anglais concernant le FMI. Le site www.imf.org/external/fre/index.htm propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.

Stratégie de réduction de la pauvreté . . .

La détermination du Burkina Faso à élaborer un DSRP est de bon augure pour l'avenir

En renonçant à la planification centrale, le Burkina Faso enregistre de meilleurs résultats économiques.

Après une décennie de stagnation, séquelle d'un régime de planification centralisée, le Burkina Faso est passé à l'économie de marché en 1991, appliquant des réformes qui ont permis de relancer la croissance et d'accroître la compétitivité. Mais dix ans après, la pauvreté reste endémique et le pays est surendetté. Les autorités burkinabè s'emploient à remédier à ces problèmes dans le cadre de leur document de stratégie pour la réduction de la pauvreté qui donne des signes prometteurs, malgré des résultats en demi-teinte pour la première année.

Le Burkina Faso est un pays d'Afrique subsaharienne pauvre et enclavé, doté de peu de ressources, extrêmement vulnérable aux chocs externes et confrontés à de grands problèmes sociaux. Durant la majeure partie des années 80, sa stratégie de développement a reposé sur le modèle de planification centralisée, fortement réglementé, source de graves déséquilibres macroéconomiques et de stagnation. En 1991, le pays change de cap et applique une série de réformes avec l'appui du FMI et de la Banque mondiale, adoptant les principes de l'économie de marché, ce qui donne un coup de fouet à la croissance. Ce faisant, l'économie burkinabè affiche de nettes améliorations (voir tableau page 47). La dévaluation du franc CFA, monnaie commune de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), en 1994, a aussi été profitable et aidé le Burkina Faso à accroître sa compétitivité.

Le Burkina a quasiment doublé sa production de coton-graine (le coton représente près de 60 % des exportations) entre 1995 et 2000, et renforcé ainsi son solde extérieur courant. Les finances publiques ont aussi été assainies au cours des cinq dernières années, suite à la réforme des administrations fiscale et douanière, qui a permis d'élargir l'assiette et de renforcer le recouvrement des impôts. Le 1^{er} janvier 1999, les autorités ont desserré l'échelle des salaires et instauré un système de promotion au mérite dans la fonction publique. Dans le même temps, elles ont augmenté les crédits alloués à la santé et à l'éducation et exécuté un programme d'investissement public.

Conjuguées à la dévaluation du franc CFA, les réformes ont dopé la croissance du PIB réel du Burkina, qui s'est redressée en 1994 et s'est maintenue autour de 5,5 % chaque année depuis lors. L'inflation a été contenue à moins de 3 % entre 1997 et 2001, en raison de l'augmentation de la production céréalière et vivrière. Le développement du pays reste un défi majeur. La vulnérabilité aux chocs externes s'est manifestée en 2000, avec la chute du taux de croissance du PIB à 2,2 % suite aux mauvaises conditions climatiques et à la hausse des prix pétroliers. L'incidence de

la pauvreté reste très élevée, 45 % de la population — chiffre quasiment inchangé depuis 1990 — vivant sous le seuil de pauvreté. Le PIB par habitant au Burkina a été de 340 dollars EU en 2000. Malgré l'augmentation de la production de coton, le récent fléchissement des cours mondiaux exige que le Burkina améliore l'efficacité de ce secteur en poursuivant la libéralisation de la filière.

Sur le front social, les autorités ont pris des dispositions en faveur des services essentiels éducation de base et soins de santé primaire, adduction d'eau, nutrition, hygiène et assainissement, mais la tâche à accomplir reste colossale. Bien que le gouvernement burkinabè mette l'accent sur l'enseignement, moins de la moitié des enfants en âge scolaire fréquentent l'école, ce qui fait obstacle à la réalisation de l'objectif de scolarisation universelle. En matière de santé, le Burkina est l'un des pays les plus défavorisés du monde. L'espérance de vie est de 54 ans et plus du tiers des enfants sont atteints de malnutrition. En outre, le Burkina est l'un des pays d'Afrique de l'Ouest les plus touchés par la pandémie de VIH/SIDA, le taux de séroprévalence étant de 7 % sur une population de 12 millions, qui croît au rythme de 2,8 % l'an.

Élaboration du DSRP

Soumis à ces aléas et à d'autres pesanteurs, le Burkina a été admis à bénéficier de l'allègement de dette prévu dans le cadre de l'initiative conjointe FMI-Banque mondiale en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Dans le cadre du processus PPTE, les autorités burkinabè ont préparé et mis en œuvre un DSRP en avril 2000. La première mesure prise a été la création d'un comité interministériel chargé de dresser le bilan des programmes de lutte contre la pauvreté existants, de repérer les déficits de données, de préciser les relations macroéconomiques et sectorielles qui déterminent les résultats de la lutte contre la pauvreté et de se pencher sur le processus d'élaboration de la stratégie de réduction de la pauvreté. Les pouvoirs publics, la fonction publique, les médias, la société civile et les donateurs ont été associés à la discussion et aux décisions prises. Le DSRP a reçu un large appui politique ainsi que l'aval des deux chambres du Parlement et de la section économique du Conseil économique et social. Le FMI et la Banque mondiale ont entériné le document en juillet 2000; le Burkina reçoit un allègement intérimaire d'environ 25 millions de dollars EU par an et pourrait bénéficier d'un allègement complémentaire au printemps prochain.

Le Burkina est l'un des quelques pays d'Afrique de l'Ouest à avoir réalisé deux grandes enquêtes en 1994

et 1998 qui peuvent servir à analyser l'évolution de la pauvreté sur cinq ans. À partir de ces enquêtes, le gouvernement a publié en 1996 et 2000, des profils de la pauvreté qui ont permis de mesurer le recul de la pauvreté et mieux en cerner la nature et les déterminants. Les autorités en ont retiré un système de suivi et d'évaluation, ainsi que des objectifs à moyen et à long terme bien définis. Ces objectifs se fondent sur une série d'indicateurs de résultat pour faire en sorte que les politiques mises en œuvre dans les secteurs prioritaires — éducation, santé, développement rural et adduction d'eau — sont clairement définies et effectivement appliquées (voir graphique page 48).

L'élaboration des DSRP a ouvert la voie à un examen approfondi et à un débat sur les perspectives de croissance du pays. Le gouvernement a commandé en 1999 une analyse exhaustive de la compétitivité économique et des facteurs de croissance à long terme, qui a été publiée en 2001. L'étude a mis en relief quatre grands obstacles à la croissance : l'état de santé médiocre et le manque de formation des populations, la faible productivité de la main-d'œuvre et le chômage élevé; le mauvais état de l'infrastructure économique, le coût élevé des facteurs de production et la petite taille du secteur privé; la faiblesse des capacités institutionnelles; l'afflux de main-d'œuvre locale vers les pays voisins. Les autorités estiment que le fait de privilégier les soins de santé et l'éducation serait le meilleur moyen d'accroître durablement la productivité en milieu rural, de pérenniser la croissance et de faire reculer la pauvreté. Elles ont choisi de remédier progressivement aux autres contraintes avec un programme de réformes sectorielles appuyé par les donateurs. Le DSRP vise aussi à instaurer un cadre macroéconomique stable et des politiques de croissance durables, à améliorer la gouvernance et à lutter contre la corruption, sur la base des objectifs suivants :

Stabilité macroéconomique. Le gouvernement entend porter le taux de croissance du PIB réel à une moyenne de 7 % par an, ramener l'inflation à moins de 3 % et maintenir le déficit extérieur courant, dons non compris, autour de 13 % du PIB. Ces objectifs devraient permettre de relever le revenu par habitant d'au moins 3 % par an et de susciter l'amélioration des conditions de vie et la mise en valeur des ressources humaines. Les autorités savent que la réalisation de ces objectifs exige non seulement de poursuivre les réformes engagées, mais aussi de mettre l'accent sur les programmes visant à relancer la croissance et à renforcer la compétitivité.

Éducation. Le programme décennal pour l'éducation de base vise à porter le taux de scolarisation primaire brut de 41 % en 2000 à 70 % en 2010. Ce pro-

gramme ambitieux mais réaliste, appuyé par 19 donateurs, entraînera un accroissement du taux de scolarisation équivalant à celui des 40 années précédentes. Dans le cadre de l'initiative PPTE, le gouvernement entend faire passer la part de l'enseignement dans le budget de l'État de 21,6 % en 2000 à 26 % en 2010, dont 60 % seront consacrés à l'éducation de base.

Santé. La stratégie des autorités exposée dans le DSRP vise à : privilégier avant tout les problèmes de santé qui affectent les populations défavorisées; réduire les obstacles financiers qui empêchent l'accès de ces populations aux soins; associer les communautés à la planification, à la gestion et à l'exécution des actions de santé locales. Le plan d'action du DSRP définit les grandes lignes des financements complémentaires nécessaires à la campagne de lutte contre le VIH/SIDA, notamment des interventions préventives à faible coût et un effort accru de traitement et d'encadrement des séropositifs. La nouvelle stratégie s'appuie davantage

Burkina Faso : des progrès certes, mais il reste beaucoup à faire

(Variations annuelles en pourcentage)

	1990	1995	2000	Moyenne 1990–94	Moyenne 1995–2000	Afrique subsaharienne
Population (millions)	10,0	11,0	12,0	10,0	11,0	666,0
Croissance démographique	2,9	2,4	2,8	2,5	2,6	2,9
PIB réel (millions de dollars EU)	2.765,0	3.252,0	4.160,0	3.028,0	3.729,0	395.620,0
Croissance du PIB réel	-1,5	4,0	2,2	2,3	4,9	3,0
PIB réel par habitant ¹	289,0	302,0	339,0	301,0	324,0	594,0
Déficit budgétaire (% du PIB) ²	-4,6	-1,9	-5,7	-3,9	-3,0	-2,3
Inflation ³	-0,8	7,8	-0,2	5,0	3,3	5,4
Croissance des exportations ⁴	62,2	14,4	-10,0	0,7	7,2	8,7
Population vivant avec moins de 1 \$ par jour (%)				...	45,0	45,0
Taux d'alphabétisation (pourcentage)				19,0	19,0	61,0
Taux de scolarisation primaire (pourcentage)				35,0	41,0	78,0
Taux de scolarisation des filles (pourcentage)				29,0	34,0	71,0
Mortalité infantile (sur 1000 naissances vivantes)				108,0	105,0	161,0
Espérance de vie à la naissance (années)				...	54,0	47,0
Malnutrition infantile (pourcentage)				30,0	33,0	...
Taux de prévalence du VIH/SIDA (pourcentage)				...	7,0	...

¹En dollars EU, aux prix de 1990, sur la base des taux de change de 1990.

²Dons inclus.

³Variation de la moyenne de l'indice des prix à la consommation, en pourcentage.

⁴Croissance réelle des exportations de biens et de services.

Note : ... lorsque les données ne sont pas disponibles.

Sources : base de données du Département Afrique, octobre 2001, et *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2001.

sur une démarche plurisectorielle et décentralisée, dans laquelle le partenariat avec la société civile est renforcé.

Développement rural. La stratégie vise, à moyen terme, à augmenter la production de coton tout en diversifiant la base des exportations, en veillant à donner un meilleur accès à des activités génératrices de revenu, à assurer la sécurité alimentaire et à préserver l'environnement. Pour la période 2000–03, le plan d'action privilégie les voies de desserte rurales ainsi que la recherche, le crédit et les services de vulgarisation pour les petits paysans et les petites entreprises rurales.



Laura Wallace
Rédactrice en chef
Sheila Meehan
Elisa Diehl
Rédactrices
Philip Torsani
Maquettiste/Graphiste

Avec la collaboration de
Prakash Loungani

Édition française

Division française
Services linguistiques
Desiré Ahouanmènou
Traduction
Catherine Helwig
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial de la *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars E.U. pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

Un an après, des résultats contrastés

Les autorités burkinabè ont publié en septembre 2001 le premier rapport d'étape sur l'élaboration de leur DSRP, qui a été avalisé par les Conseils du FMI et de la Banque mondiale à la fin novembre 2001. Malgré les contraintes extérieures, les autorités ont poursuivi les programmes de lutte contre la pauvreté, créé un environnement propice à la croissance et veillé à la mise en œuvre effective des actions prioritaires prévues dans le DSRP. Le gouvernement a maintenu les niveaux de dépenses sociales comme prévu dans le DSRP et atteint la plupart des objectifs, tout en élaborant un plan d'action pour améliorer le suivi et la communication de données sur l'utilisation des crédits affectés à la lutte contre la pauvreté. Constatant que l'objectif de croissance prévu dans le DSRP (7 % de croissance annuelle du PIB réel pour la période 2000–04) serait difficile à atteindre, eu égard à la fragilité de la situation économique, les autorités l'ont ramené à 6 % dans le premier rapport d'étape, tout en conservant les objectifs de réduction de la pauvreté.

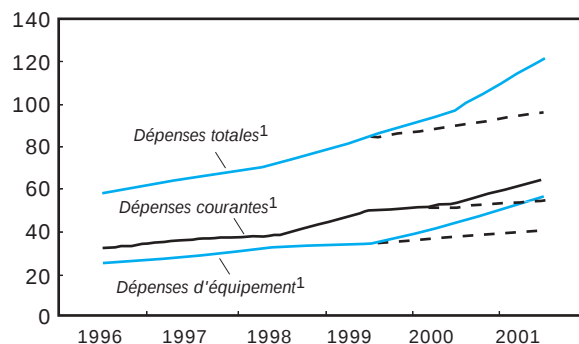
En ce qui concerne l'enseignement primaire, les résultats obtenus restent contrastés. Les autorités se sont rendu compte qu'il fallait redoubler d'efforts pour augmenter le taux de fréquentation des filles, en particulier, dans les provinces défavorisées, accroître l'efficacité et l'efficacité des dépenses, en améliorant la sélection des priorités et le chiffrage du coût des projets, améliorer la qualité de l'enseignement et remédier à la faible capacité de gestion et de contrôle.

Dans le domaine de la santé, le Burkina Faso a eu de meilleurs résultats, atteignant ou dépassant parfois les objectifs. Le taux de couverture vaccinale a augmenté, la fourniture de produits pharmaceutiques essentiels est assurée et la dotation en personnel des centres de santé primaire s'est améliorée. Le gouvernement a réalisé un progrès notable en éliminant les frais médicaux à acquitter sur les traitements préventifs. En outre, les autorités ont suscité une participation accrue des comités de village à l'établissement des priorités, à la formulation des stratégies et au contrôle des ressources tirées du recouvrement des frais. L'utilisation des services de santé reste néanmoins faible et ne présente aucune amélioration sensible sur l'année écoulée. Des efforts s'imposent aussi pour améliorer l'efficacité des centres de soins primaires en réduisant le rythme de rotation du personnel. Enfin, la récente mise en place du Conseil national de lutte contre le VIH/SIDA et les MST (maladies sexuellement transmissibles) auprès de la Présidence de la République devrait permettre d'accroître la visibilité du programme, d'en renforcer l'internalisation et d'en améliorer la coordination.

Dans le secteur rural, le gouvernement a renforcé son action pour étendre l'approvisionnement en eau potable et encouragé les populations à diversifier leurs sources de revenu. Le manque d'infrastructures

Évolution parallèle des dépenses sociales et de l'allègement de dette

(Milliards de francs CFA)



Note : — la ligne en pointillés correspond au niveau des dépenses hors ressources PPTE.

¹ Ressources de l'initiative PPTE comprises, pour 2000–2001.

Sources : Autorités burkinabè et estimations des services du FMI.

routières fait obstacle à l'accès aux marchés locaux et constitue l'une des entraves majeures au développement rural. Le gouvernement centre donc son intervention sur l'extension du réseau routier, en appuyant l'activité rurale par un programme exhaustif de construction de 6000 km de routes d'ici 2004. Dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté, un programme complémentaire financé par les ressources PPTE a été lancé en 2000, pour la construction de 266 km de voies de desserte rurale dans quatre provinces, d'un coût total de 1,8 milliard de francs CFA. Avec une dotation d'environ 2 milliards de francs CFA au titre des ressources PPTE pour 2001, ce programme a été étendu à neuf provinces et à 387 km. Le gouvernement a pris des mesures décisives pour lutter contre la corruption en publiant les appels d'offres afférents aux marchés publics, en amorçant la révision de la réglementation générale sur l'attribution des marchés, et en créant un haut commissariat chargé de la lutte contre la corruption.

Le gouvernement a accompli un effort remarquable pour renforcer l'internalisation et le soutien politique en faveur des DSRP. Le projet de document a été diffusé en français et en langues nationales. Le processus participatif qui sous-tend l'élaboration du DSRP afin de sonder l'opinion et de réviser la stratégie, en a donc été considérablement renforcé.

En dernière analyse, le Burkina est l'exemple de pays qui a pleinement adhéré à l'élaboration des DSRP sur un mode entièrement participatif. Malgré les résultats en demi-teinte de la première année, les autorités ont montré leur détermination à maintenir le cap, y compris face à des difficultés extérieures. Leur ferme volonté politique à persévérer et à tirer les leçons de l'expérience de cette année augure favorablement des progrès à venir. ■

Pierre van den Boogaerde et Diarietou Gaye
FMI, Département Afrique